

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 22 Novembre 2019 – Chapiteau place GOUZIEN – Boulevard Justin Grandthille.
A Châlons en Champagne.



La présidente Florence FATOUX-DOQUET ouvre la séance à 19h40 et remercie les différentes personnalités pour leur présence :

- Mme MAGNIER Lise – Députée de la Marne
- Mr CHEVALIER Jean Marc – Co-Président du comité départemental de Gymnastique
- Mr FROMENTIN Bruno – Co Président du comité départemental de Gymnastique
- Mme ORTIZ Marie Claude – Vice-Présidente de l'Office Municipal des Sports
- Mme FRAPPIN Gwenaëlle – Directrice de l'école Clovis JACQUIERT
- Mr SAUVAGE Boris – Expert-Comptable de la société XTREMUM



Et présente les excuses des personnalités n'ayant pu être présentes.

1. Rapport moral de la présidente

La présidente présente son rapport moral pour la saison écoulée 2018-2019, remerciant particulièrement l'ensemble des acteurs, salarié, gymnastes, bénévoles, familles... qui ont permis au club de rayonner, une fois encore à bien des niveaux.

Aucune remarque n'est faite par l'assemblée. Le rapport moral est joint en annexe 1.

2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 Novembre 2018

Consultable au préalable sur le site internet du club, il n'est pas justifié d'en faire lecture à l'assemblée.

Aucune remarque n'est faite par l'assemblée.

3. Présentation du rapport financier 2018-2019

L'année comptable va du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.



La Renaissance
Chalons-en-Champagne

LA RENAISSANCE

Le résultat de cet exercice est excédentaire, en hausse par rapport au précédent. Le résultat d'exploitation, c'est à dire le résultat de l'activité, est de 15 107€. Il était de 2 703€ en 2017/2018. S'y ajoute un résultat financier de 385€, équivalent à celui de l'année précédente (384€ en 2017/2018). Et nous avons cette année un résultat exceptionnel de 12 068€. Celui-ci, correspond à deux quotes-parts de subventions reçues lors de l'achat du praticable aérobic, en 2017. L'une de ces quotes-parts, donc pour une valeur de 6 034€, aurait dû être intégrée dans le compte de résultat de l'exercice précédent, et impacte donc à la hausse le résultat de l'exercice 2018/2019. Ce résultat s'élève à 27 560€.



La plus importante variation dans les comptes, par rapport à l'exercice précédent se trouve au niveau du compte Compétition interne spécifique, que ce soit au niveau des produits comme au niveau des charges. Nous avons en 2017/2018, organisé le 1er Trophée Fédéral, organisation confiée à notre club par la Fédération Française de Gymnastique et qui avait réuni des clubs venant de toute la France métropolitaine et outre-mer. Nous n'avons pas au cours de la saison passée, organisé de compétition de cette envergure, d'où cette baisse de recettes mais aussi de dépenses.



Le montant du produit de notre activité est de 120 678€, en baisse de 33 000€. Le différentiel sur le compte compétition spécifique est lui de - 41 000€, il y a donc des variations à la hausse notamment dans les comptes ventes de tenues (de 6109€ à 7066€), cotisations (de 80 364€ à 83 111€) et recettes du Gala (de 1845€ à 3345€). (En global pour ces 3 comptes hausse de 4604€).



Le montant des charges d'exploitation est de 182 502€, en baisse de 47 000€, le différentiel sur le compte Compétition spécifique est lui de - 16 000€. Il y a donc une baisse sur d'autres comptes de charges. On note une baisse des achats, et également des frais de personnels (GE PSL) suite à un arrêt maladie et à un poste salarié à mi-temps resté vacant.

Intervention de Mr Boris SAUVAGE, expert-comptable du club, pour une explication dans les grandes lignes des chiffres et conclure que la situation financière du club est saine et pérenne.

4. Présentation du budget prévisionnel 2019-2020

Le budget prévisionnel, équilibré en charges et en dépenses, s'élève pour la saison 2019-2020 à 283 670€ (Voir annexe).



5. Présentation des cotisations 2020-2021

La présidente présente les tableaux de cotisations pour la saison 2020-2021, caractérisés par une augmentation de la cotisation de 3€. Cette augmentation est la conséquence des différentes augmentations aux différents niveaux, départemental, régional et national. Ces propositions ont été approuvées au comité directeur du 5 Novembre 2019.



6. Renouvellement des membres du Comité Directeur

Deux membres quittent le comité directeur, Mme Flavie BORKOWSKI et Mme Benjamine JARRY.
Un nouveau membre fait son entrée : Mr Yohann BAUDET.

7. Bilan technique 2018-2019 et présentation de la saison 2019-2020

Pour l'ensemble de nos sections, nous pouvons tirer un bilan très positif de la saison 2018 /2019.

En gymnastique acrobatique

Grâce à l'engagement bénévole de Natalia MIDOUX et Nolwenn DORIGNY, notre section de gymnastique acrobatique engage 2 trios féminins. L'un d'entre eux se qualifie pour la finale nationale mais ne pourra participer pour cause de blessure. Un groupe loisir s'est entraîné le samedi après-midi.

En gymnastique aérobic

Pour nos 16 compétiteurs aérobic, les objectifs de qualifications ont été largement atteints avec une mention particulière pour les solos nat A 12 / 14 ans qui se sont tous qualifiés. Lors des championnats de France, l'objectif des 2 podiums n'a pas été réalisé, seul le groupe national A 12/14 ans obtient la 2ème place.

Quant à Juliette LEBLANC, vice-championne de France en élite solo sénior, elle obtient la 5ème place en étape de coupe du monde de Cantanhede au Portugal et la 18ème place au championnat d'Europe 2019 à Baku en Azerbaïdjan en solo femme sénior.

En gymnastique artistique féminine

Riche de 88 gymnastes compétitives, notre section de Gymnastique Artistique Féminine a été présente sur tous les plateaux de compétition. 14 petites gymnastes ont participé aux couleurs, 6 des 7 équipes de fédéral B sont allées en finale de leur catégorie. Nos 8 équipes de fédéral A n'obtiendront pas leur ticket pour le trophée fédéral. 31 d'entre elles s'engageront aussi en individuelle.

En secteur performance, nos 2 équipes et 8 individuelles ont glanées de nombreux podiums mais, seul Inès BORKOWSKI accédera à la finale nationale.

En gymnastique artistique masculine

Les 39 gymnastes de notre section masculine ont réalisé une saison exceptionnelle.

L'unique équipe de fédéral B a glané le titre en équipe et toutes les places du podium individuel. Nos 2 équipes de Fédéral A accèdent au trophée fédéral à Pont de Cé où l'une d'elle décroche une belle 3ème place. Parmi les 4 équipes du secteur performance, 2 iront en finale nationale.



Nos sections sportives

Grâce au support de la section sportive scolaire à dominante gymnique qui existe depuis maintenant 35ans, l'école Clovis Jacquier a été choisi pour participer au projet "génération 2024" par l'éducation nationale.



La section sportive scolaire du collège Victor DURUY a vécu sa 30ème année sportive.

Les nouveautés pour 2019 / 2020

- Plus de section de gymnastique acrobatique



Début septembre, nous avons appris que notre entraîneur, Natalia MIDOUX, ne souhaitait pas continuer l'encadrement de la section de gymnastique acrobatique.

Nous avons donc été contraint de supprimer les créneaux demandés en fin de saison.

- L'encadrement de notre section aérobic



N'ayant pu embaucher un cadre pour la section aérobic par faute de candidat. Nous avons eu la chance que Nathalie LEBLANC choisisse de se former à l'encadrement et gère la section cette saison avec l'aide de Marine PAYEN, qui a dû partir faire la suite de ces études dans les hauts de France.

- Romain PARGNY, jeune cadre en formation

Suite à sa demande et à l'intérêt qu'il portait à l'encadrement, La Renaissance a choisi d'aider Romain PARGNY à se former au métier d'entraîneur. Il a donc intégré le collectif des cadres professionnels pour la saison 2019/2020 et intervient sur les secteurs masculin et féminin en remplacement de Mickael DELTON.



8. Vote des résolutions

Mr Claude WADEL, membre du bureau procède au vote des résolutions :

1^{ère} résolution : Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23/11/2018.

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 23 Novembre 2018.



2^{ème} résolution : Approbation du rapport financier 2018/2019

L'assemblée générale ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport financier et du rapport de la mission de révision et de présentation des comptes par l'expert-comptable, approuve les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2019, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs « quitus » de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice et décharge au vérificateur aux comptes.

3^{ème} résolution : Report à nouveau

En application des statuts et dispositions légales, l'assemblée générale Ordinaire décide d'affecter la somme de 27 560 ,13 euros du résultat de l'exercice 2018/2019 en report à nouveau.



4^{ème} résolution : Approbation du budget prévisionnel 2019/2020

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, approuve le budget prévisionnel 2019/2020 présenté.



5^{ème} résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne pouvoir au comité directeur de procéder aux ajustements qui s'avèreraient nécessaires à la mise en cohérence du budget par rapport aux attributions de subventions à venir au cours de l'exercice.

6^{ème} résolution : Approbation des cotisations 2020/2021

L'assemblée générale ordinaire, après en avoir pris connaissance, adopte le montant des cotisations 2020/2021, approuvé par le comité directeur du 5 Novembre 2019.



7^{ème} résolution :

L'assemblée générale ordinaire donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Toutes ces résolutions sont approuvées à l'unanimité des membres présents.

9. Allocutions



Allocution de Mme ORTIZ, qui félicite le club pour son organisation et pour sa bonne santé financière, pour les bons résultats obtenus par les gymnastes, mais également pour le savoir-faire et la participation du club dans les différentes manifestations organisées par l'Office Municipal des Sports. Elle précise également que l'OMS propose des formations PSC1.

Allocution de Mr CHEVALIER, qui rappelle que 2020 est une année olympique. Il indique que l'année prochaine l'assemblée générale ordinaire de l'année prochaine devra avoir lieu avant le 30 Septembre 2020.



10. Diaporama

Le traditionnel diaporama retrace les différents temps forts de la saison écoulée, tant au niveau des gymnastes, des familles que des entraîneurs.



A l'issue du diaporama, l'assemblée générale ordinaire est close à 20h32. La Présidente invite tous les participants au pot de l'amitié.

La Présidente

Le Secrétaire Adjoint

F. FATOUX-DOQUET

A. ANTOINE

